

Monsieur le président du CTL,

Nous voici à l'aune d'une nouvelle période qui commencera en janvier prochain :

- 1- la réforme des instances qui substitue le CSA aux CTL et CHS-CT
- 2- une nouvelle représentativité des agents.

Les revendications que porte Solidaires Finances Publiques dans toutes les instances nationales ou locales sont :

- la reconnaissance de la technicité et des compétences des agents par un régime indemnitaire adéquat ;
 - un mode d'accès aux concours et examens en adéquation avec les métiers exercés ;
 - des options spécifiques « informatique » introduites dans les épreuves comme pour tout autre service des Finances Publiques ;
 - plus aucun gel des postes informatiques, nul agent ne doit être empêché de rejoindre un poste vacant ;
 - non à l'emploi de contractuel sur un poste vacant qu'un collègue n'aurait pas pu obtenir par mutation quelques mois plus tôt ;
 - non à l'externalisation des missions mais recrutement des listes complémentaires ;
 - la levée du délai de séjour pour les détenteurs d'une qualification ;
 - la création d'un concours C et B PAU ;
 - en cas de restructuration de service, le maintien dans la sphère informatique de tous les agents ;
 - la revalorisation des modalités d'indemnisation des astreintes, des frais liés aux formations ;
 - une formation professionnelle avec plus de présentiel, la e-formation n'est pas la panacée ;
 - la possibilité de télétravailler pour chacun, quelque soit le service ;
 - une assistance de proximité efficace, la fin de la fermeture et du regroupement des AT, un recrutement massif dans les CID ;
 - la fin des transferts d'emplois des INTEX et exploitations vers les DEV-OPS, qui fragilisent ces services ;
 - un recrutement par concours d'exploitants affectés aux côtés des sachants dans les ESI ;
 - une réflexion sur le statut et le devenir des contractuels dans nos services, quel avenir à la DGFIP, quelle formation pour ces emplois précaires ?
- et tant d'autres ...

Faute d'avoir pu proposer une liste de candidats, SOLIDAIRES DiSI Nord ne sera plus en mesure de porter ces revendications localement. Mais elles continueront à être portées partout où nous aurons des représentants élus.